



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 04 Mars 2025
CONVOCAION EN DATE DU 26 FEVRIER 2025

DELIBERATION N° 16/02/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, M. BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme. STIEVENARD Karine, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes TRIoux Annick, PLAYE Maryse, GALAND Mélanie

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2025- Demande de subvention – Réfection des trottoirs et de la chaussée rue Victor Hugo (portion château d'eau)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que la Commune est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

Vu la circulaire préfectorale du 16 Décembre 2024 précisant les conditions de dépôt des dossiers de demande de subvention au titre de la DETR 2025,

Considérant que le programme des travaux pour 2025 prévoit la réalisation de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Victor Hugo (portion château d'eau), pour un montant de 41.664,25€ HT, les dégradations s'étant accentuées suite aux intempéries,

Vu le dossier de demande subvention proposé par les services,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le projet de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Victor Hugo (portion château d'eau), le montant des travaux est estimé 41.664,25 € HT.

SOLLICITE la subvention spécifique au titre de la DETR de l'année 2025 au taux maximum de 30%.

ADOpte le plan de financement présenté dans le dossier de demande de subvention et **ENGAGE** à financer la part communale de cette opération en l'inscrivant au budget 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme. MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance le jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

STIEVENARD Karine.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2025

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20250304-16_02_2025-DE

Date d'affichage : 10/03/2024

Le Maire,



Bruno SALIGOT.